



U.C.S.A.cgt

# Loi travail

## Qui est responsable du chaos ?

**La Loi El Khomri a été entièrement écrite par le Medef. Elle n'a fait l'objet d'aucun débat contradictoire. Elle ne sert que les intérêts du patronat et de sa vision libérale en transférant tous les risques sur le dos des salariés.**

Accord d'entreprise moins favorable que la loi, facilitation des licenciements, réduction de salaires et flexibilité du temps de travail en cas de difficultés conjoncturelles, restriction drastique de l'intervention du médecin du travail : si la droite avait proposé un tel projet quand elle était au pouvoir, toute la gauche s'y serait opposée et aurait défilé dans les rues aux côtés de la CGT.

## Offense à la démocratie

L'usage de l'Article 49-3 pour faire passer en force le projet est une offense à la démocratie. Souvenons-nous que Manuel Valls, quand il était dans l'opposition, allait jusqu'à prôner le retrait du 49-3 de la Constitution. Le rejet de ce projet de Loi est majoritaire dans le pays et plus de 60% des habitants jugent que c'est lui qui est la cause du désordre actuel.

La stigmatisation de la CGT par M. Valls (ou par M. Gattaz dans son délirant entretien accordé au Monde de ce lundi), relayée par une grande partie des médias, est une véritable honte. « Otage », « chantage », « illégitimes », « ultra minoritaires », « bras de fer », « voyous », « terroristes »... on ne compte plus les superlatifs outranciers stigmatisant les salarié(e)s en grève et leurs syndicats, particulièrement la CGT.

## Mise en scène médiatique

Le système médiatique, outré par des affiches jugées « violentes », l'est beaucoup moins quand il s'agit de qualifier ceux qui répriment des salarié(e)s défendant simplement leurs droits. Cette mise en scène médiatique est indigne du travail journalistique de qualité que sont en droit d'attendre les téléspectateurs et les lecteurs.

Pire, de nombreux éditorialistes, commentateurs et « experts », qui ne comprennent rien à la colère sociale, tentent de fustiger la CGT en la rendant responsable de la situation et tentent d'opposer les citoyens et les salarié(e)s entre eux .

M. Valls choisit sans vergogne parmi les syndicats ceux qui ont la même vision que lui et qui accompagnent sa politique, au

premier rang desquels la Cfdt. Il multiplie les déclarations partisans visant à promouvoir le réformisme, la modernité, l'intelligence de celle-ci au détriment d'une CGT jugée contestataire, conservatrice et stupide... La question de la Loi se résumerait au choix manichéen entre ces deux formes de syndicalisme...

## **La CGT, 120 ans d'histoire sociale**

N'en déplaise à M. Valls, la CGT, syndicat qu'il stigmatise, est le premier du pays. Ses 700 000 adhérents et millions de sympathisants (parmi lesquels nombre de socialistes) constituent une des composantes majeures du pays dont il a la charge. La CGT est l'héritière de 120 ans d'histoire qui ont marqué toutes les avancées sociales de notre pays.

Sans la CGT, la protection sociale, les droits aux congés payés et à la retraite, la

protection des privés d'emplois, les allocations familiales, tout ce qui constitue notre modèle social, ne seraient pas les mêmes. La CGT, syndicat pas seulement de contestation mais aussi de proposition, imagine des droits nouveaux, attachés à la personne du salarié, comme la sécurité sociale professionnelle.

## **Un dialogue social entravé**

En agissant comme ils le font, le gouvernement et le Medef sèment le trouble et le désordre. Ils opposent les uns aux autres, divisent le pays, le privent de son droit fondamental au débat contradictoire. Stigmatiser la CGT favorise le blocage et entrave le dialogue social.

Paris, le 30 mai 2016